



LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)
Date d'émission: 2023-07-06 Date de révision: 2023-08-11 Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush
Code du produit : 19001-UNV, 19001-UNV TL

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Rinçage pour conduites de transmission.

1.3. Fournisseur

Fabricant

International Lubricants, Inc.
309 South Cloverdale Street, D31
Seattle, WA, 98108
USA
T 206-762-5343
ialalg@lubegard.com

Distributeur

Wurth Canada Limited/Limitée
345 Hanlon Creek Blvd
Guelph, ON N1C 0A1
Canada
T. 905-564-6225

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ChemTel (800) 255-3924
ChemTel (813) 248-0585

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Flam. Aerosol 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable
Press. Gas (Comp.)	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée
STOT RE 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conseils de prudence (GHS CA)

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 - Ne pas perforez ni brûler, même après usage.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 - NE PAS faire vomir.
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P405 - Garder sous clef.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	Distillats légers (pétrole), hydrotraités; kérosène- non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 16 atomes de carbone (C9-C16) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 290°C (entre 302 et 554°F).]	n° CAS: 64742-47-8	60 – 80

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Solvant Stoddard	White spirit / Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148.8 et 204.4°C (entre 300 et 400°F).]	n° CAS: 8052-41-3	10 – 30
Alcool isopropylique	2-Propanol / isopropanol / alcool isopropylique / propan-2-ol	n° CAS: 67-63-0	5 – 10
Carbone (dioxyde de)	Dry ice / CARBON DIOXIDE	n° CAS: 124-38-9	1 – 5

Remarques : *Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
- Symptômes chroniques : Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Aldéhydes. Formaldéhyde.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone. Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Supprimer toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols. Ne pas avaler. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Déchets dangereux par suite de risque explosion.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Garder sous clef.
- Matières incompatibles : Voir la section 10 consacrée aux matériaux incompatibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Carbon dioxide
ACGIH OEL TWA [ppm]	5000 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	30000 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Asphyxia
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Alcool isopropylique (67-63-0)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
ACGIH OEL TWA [ppm]	200 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	400 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Non classifiable comme cancérigène pour l'homme); BEI
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme
Référence réglementaire	ACGIH 2023
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	2-PROPANOL
BEI (BLV)	40 mg/l Parameter: Acetone - Medium: urine - Sampling time: end of shift at end of workweek (background, nonspecific)

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Solvant Stoddard (8052-41-3)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Stoddard solvent
ACGIH OEL TWA [ppm]	100 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye, skin, & kidney dam; nausea; CNS impair
Référence réglementaire	ACGIH 2020

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Mousse. Aérosol.
Couleur : Incolore
Odeur : Pétroleum
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 20 °C (68 °F)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable Aérosol extrêmement inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,75 – 0,85
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 1,6 mm ² /s @ 40 °C (104 °F)
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)

Point d'ébullition	146 – 299 °C Atm. press.: 101,325 kPa
Point d'éclair	21 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	> 200 °C (at 1013 hPa)
Pression de la vapeur	0,01 – 0,3 hPa (at 20 °C)

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)

Point d'ébullition	56 °C (at 5.11 atm (triple point))
Pression de la vapeur	5728,9 kPa (at 20 °C)

Alcool isopropylique (67-63-0)

Point d'ébullition	82,3 °C (at 1 atm)
Point d'éclair	12 °C
Température d'auto-inflammation	399 °C
Pression de la vapeur	42 hPa (at 20 °C)

Solvant Stoddard (8052-41-3)

Point d'ébullition	154 – 202 °C (at 1013 hPa)
Point d'éclair	37,8 – 60 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	226 – 260 °C
Pression de la vapeur	2 mm Hg (at 20 °C)

9.2. Autres informations

Groupe de gaz : Gaz comprimés

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil.
Matières incompatibles	: Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Aldéhydes. Formaldéhyde.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush	
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,2 mg/l/4h

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 10000 ppm (Exposure time: 6 h)
ATE CA (orale)	5840 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	4059 mg/kg de poids corporel

Solvant Stoddard (8052-41-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), Remarks on results: other:
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
-------------------------------	--------------

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
---	--------------

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	≥ 0,024 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Solvant Stoddard (8052-41-3)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1056 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity Study in Rodents), Remarks on results: other:
NOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush	
Vaporisateur	Aérosol
Viscosité, cinématique	1,6 mm ² /s @ 40 °C (104 °F)
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux
Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
Vaporisateur	Aérosol
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux
Solvant Stoddard (8052-41-3)	
Viscosité, cinématique	0,9 – 1,6 mm ² /s Temp.: 'other:' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)' Remarks on result: 'other:'
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
Symptômes chroniques	: Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)

CL50 - Poisson [1] 45 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

CL50 - Poisson [2] 2,2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])

Alcool isopropylique (67-63-0)

CL50 - Poisson [1] 10000 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas

CL50 - Poisson [2] 9640 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas

CE50 - Crustacés [1] 13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

CE50 72h - Algues [1] > 1000 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)

CE50 96h - Algues [1] > 1000 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)

Solvant Stoddard (8052-41-3)

CL50 - Poisson [1] 2,5 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)

CE50 96h - Algues [1] 0,58 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

NOEC (chronique) 0,1 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Persistance et dégradabilité Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)

FBC - Poissons [1] 61 – 159

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)

FBC - Poissons [1] (no bioaccumulation)

Alcool isopropylique (67-63-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau 0,05 (at 25 °C)

Solvant Stoddard (8052-41-3)

Coefficient de partage n-octanol/eau 6,4 (at 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé
Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite au minimum. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG

14.1. Numéro ONU

N° ONU (TDG) : UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : AÉROSOLS (QUANTITÉ LIMITÉE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 2.1 (Quantité limitée)
Étiquettes de danger (TMD) : 2.1
:



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

TDG
N° ONU (TDG) : UN1950

LUBEGARD® Kooler Kleen™ Trans Flush

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux), il est interdit de présenter au transport ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme aux exigences relatives au transport des gaz prévues à la partie 5 (Contenants), 107 - (1) Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas à la manutention, à la présentation au transport ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qu'elles sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un bâtiment au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL. (2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense.
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée	: 1 L
Quantités exemptées (TDG)	: E0
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers	: 75 L
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU)	: 126

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission	: 07-06-2023
Date de révision	: 08-11-2023

Indications de changement:

Classification GHS. Nom du produit.

Autres informations	: Aucun.
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc. www.Nexreg.com



Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.